

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 5 décembre 2016, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale par intérim

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5239-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

10. AFFAIRES NOUVELLES

- 10.A. Résolution entente de fin d'emploi - M. René Perron
- 10.B. Motion de félicitations - Comité d'embellissement
- 10.C. Lettre de bienvenue - Scierie Lac-Saint-Jean
- 10.D. Dépôt de l'avis technique final - Dossier Talus rue Vézina
- 10.E. Vente de terrain - Chemin de l'Érablière

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

5240-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal du 7 novembre 2016.

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection

2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016
 - 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016
 - 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016
 - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
 - 3.F. Déclaration des intérêts pécuniers des élus et dépôt au registre des intérêts pécuniers
 - 3.G. Remise de la trousse des nouveaux arrivants
4. Résolutions
 - 4.A. Résolution de courte échéance
 - 4.B. Résolution de concordance
 - 4.C. Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
 - 4.D. Avis de motion - Règlement 489-2016 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2017 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes passés dûs
 - 4.E. Commission scolaire Lac-Saint-Jean - Plan de répartition et de destination des immeubles 2017-2020
 - 4.F. Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Cotisation 2017
 - 4.G. Vœux des fêtes - Radio Planète 104,5
 - 4.H. Union des municipalités du Québec (UMQ) - Adhésion 2017
 - 4.I. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Cotisation pour 2017
 - 4.J. Dépôt de la 24^{ième} liste des nouveaux arrivants
 - 4.K. Hygiène du milieu - Réparation du supresseur Aerzen GM25S de la pompe
 - 4.L. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Projet de chute à livres
 - 4.M. Office municipal d'habitation d'Hébertville - Révision budgétaire 2016
5. Correspondance
 - 5.A. Remerciements
 - 5.A.1. Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma - Contribution 2016
 - 5.A.2. Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma - Montée des Héros
 - 5.A.3. Club cycliste d'Alma
 - 5.A.4. Fondation Équilibre Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 5.A.5. Centre Québécois du développement durable
 - 5.B. Sapin du bon sens - Édition 2017
 - 5.C. Partage de la route - Bilan de la campagne de sensibilisation
 - 5.D. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local Reddition des comptes

- 5.E. Fleurons du Québec - Classification horticole 2016
- 5.F. Suivi des eaux souterraines en aval du garage municipal
- 6. Loisirs et culture
 - 6.A. Camping municipal - Offre de service
 - 6.B. Parcours illuminé - Demande d'aide financière
 - 6.C. Fête de la Reconnaissance des bénévoles - Dépôt de l'état des résultats
 - 6.D. Organisme communautaire - Politique de soutien
 - 6.E. Corporation Hébert Village Historique - Versement de l'aide financière pour le fonctionnement du bureau d'accueil touristique 2016
 - 6.F. École Saint-Joseph - Aménagement de la cour
- 7. Urbanisme
 - 7.A. Adoption du règlement 488-2016 pour l'imposition d'une taxe spéciale pour l'exécution de travaux d'entretien dans le cours d'eau Dufour
 - 7.B. Demande d'installer un support à Kayak sur le lot 4 685 734 (terrain municipal)
 - 7.C. Toilette au camping municipal pour la pêche blanche
- 8. Dons et subventions
 - 8.A. Fabrique Notre-Dame-de L'Assomption d'Hébertville - Publicité feuillets des trois paroisses
 - 8.B. École Saint-Joseph d'Hébertville - Demande de financement pour une activité glissades
 - 8.C. Corps de Cadet 2769 Belle-Rivière - Demande de gratuité du gymnase de l'école Curé-Hébert
 - 8.D. Chevaliers de Colomb - Invitation au brunch des fêtes
 - 8.E. Saint-Vincent de Paul de Notre-Dame d'Hébertville - Guignolée des commerces, gens et entreprises
 - 8.F. Maison des jeunes La Zone - Demande de gratuité de la Salle Amithèque
 - 8.G. Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean - Demande de contribution
 - 8.H. Club de Patinage artistique Silhouette de Métabetchouan - Demande de subvention
 - 8.I. Fabrique Notre-Dame d'Hébertville - Demande de gratuité de la salle Multifonctionnelle
 - 8.J. Le Prisme culturel - Invitation à la 18^{ième} édition du ballet « Casse Noisette »
- 9. Rapport des comités
- 10. Affaires nouvelles
 - 10.A. _____
 - 10.B. _____
- 11. Liste des comptes
- 12. Période de questions
- 13. Levée de l'assemblée

5241-2016

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Aucun commentaire soulevé pour cette séance.

Toutefois pour le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2016. À noter qu'une partie du libellé de la résolution 5164-2016 sera modifiée, suite à une information reçue de notre assureur. La date du 10 mai sera donc modifiée pour se lire « 15 mai ».

3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Aucun document déposé.

3.F. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIERES DES ÉLUS ET DÉPÔT AU REGISTRE DES INTÉRÊTS PÉCUNIERES

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, mesdames Doris Lavoie et Éliane Champigny, et messieurs Robert Duchesne, Yves Rossignol, Christian Desgagnés, Marc Richard et Tony Côté déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

3.G. REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il y a remise de la trousse aux nouveaux arrivants présents ainsi que prise de photos. Ceux qui sont absents seront ultérieurement contactés.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE

5242-2016

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 007 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 446-2013, 468-2015, 456-2014, 455-2014 et 447-2013, la municipalité d'Hébertville émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 20 décembre 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au

lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 446-2013, 468-2015 et 447-2013, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

4.B. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité d'Hébertville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 007 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
446-2013	277 410 \$
468-2015	554 708 \$
468-2015	802 166 \$
456-2014	75 000 \$
455-2014	54 654 \$
447-2013	243 062 \$

ATTENDU QUE pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

5243-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 007 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 20 décembre 2016;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

C.D. DES CINQ CANTONS
535 RUE ST-ALPHONSE
SAINT-BRUNO, QC
G0W 2L0

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 20 juin et le 20 décembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la mairesse et la secrétaire-trésorière. La municipalité d'Hébertville, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

4.C. ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéros 446-2013, 468-2015, 456-2014, 455-2014 et 447-2013, la Municipalité d'Hébertville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Hébertville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 20 décembre 2016, au montant de 2 007 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Municipalité d'Hébertville a reçu les soumissions détaillées ci-dessous ^(annexe 1) :

(Annexe 1 : Procès-verbal du Ministère des Finances relatif à l'ouverture des soumissions pour l'émission d'obligation)

ATTENDU QUE l'offre provenant de la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. s'est avérée la plus avantageuse.

5244-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 007 000 \$ de la Municipalité d'Hébertville soit adjugée à VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation

CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le la mairesse et la secrétaire-trésorière soient autorisées à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

4.D. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 489-2016 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2017 ET FIXER LE TAUX DE LA TAXE GÉNÉRALE ET RÉPARTITION LOCALE, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, DE FOSSES SEPTIQUES, D'ORDURES ET DE COLLECTE SÉLECTIVE, AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ POUR TOUS LES COMPTES PASSÉS DÛS

Je, soussigné Marc Richard, conseiller, **DONNE AVIS DE MOTION** qu'à une séance subséquente de ce Conseil, sera proposé pour adoption d'un règlement ayant pour objet d'établir le budget 2017 et de fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures, et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dûs.

4.E. COMMISSION SCOLAIRE LAC-SAINT-JEAN - PLAN DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2017-2020

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a déposé son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean désire obtenir de la part de la municipalité d'Hébertville l'approbation de ce plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la municipalité d'Hébertville concernant l'utilisation des édifices;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir ouvertes les écoles de la Commission scolaire Lac-Saint-Jean situées sur le territoire d'Hébertville afin de développer la Municipalité;

5245-2016

Il est proposé par le conseiller Christian Desgagnés appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020 déposé par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tel que présenté.

4.F. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - COTISATION 2017

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) représente les municipalités du Québec auprès des paliers de gouvernements provincial et fédéral en matière de transports : ferroviaire, routier, maritime, d'infrastructures : d'eaux usées, d'eau potable, de voirie et autres dossiers qui interpellent les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités est un forum provincial des municipalités pour échanger entre les élus au sujet entre autres : des régimes de retraite, de la forêt, de la sécurité civile, et autres;

5246-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2017 de la municipalité d'Hébertville à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 2 342,55 \$ taxes incluses.

4.G. VŒUX DES FÊTES - RADIO PLANÈTE 104,5

5247-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de Planète 104,5 pour les vœux du Conseil municipal à l'occasion du temps des Fêtes au montant maximal de 225 \$ plus les taxes applicables (soit 15 messages).

4.H. UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - ADHÉSION 2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville est membre de la Fédération des municipalités du Québec (FQM);

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à l'UMQ demande un investissement supplémentaire de plus ou moins 5 150,91\$;

CONSIDÉRANT les services rendus par l'un ou l'autre des organismes de représentation municipale;

5248-2016

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser cette demande d'adhésion.

4.I. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - COTISATION POUR 2017

5249-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De payer la contribution 2017 au Réseau Biblio du Saguenay Lac-Saint-Jean au montant de 8 810,40 \$ taxes incluses.

4.J. DÉPÔT DE LA 24^{ÈME} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

5250-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

130	Bergeron Régis	100, rue Simard
131	Desbiens Mélanie	120, Chemin Lessard
132	Desgagnés Raphaël	306, rang Lac-Vert
133	Guérin Simon, Simard Monica	893, rang2
134	Touzin Simon, Gauthier Marie-Pier	627, rue Tremblay Ouest

D'accepter la 24^{ème} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

4.K. HYGIÈNE DU MILIEU - RÉPARATION DU SURPRESSEUR AERZEN GM25S DE LA POMPE

CONSIDÉRANT la surchauffe du surpresseur Aerzen GM25S pour les eaux usées;

CONSIDÉRANT la possibilité de ré-usiner l'équipement;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires pour procéder à une telle réparation;

5251-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la réparation du surpresseur Aerzen GM25S au coût de 3 220 \$ plus les taxes applicables chez Industries BOFAB selon la proposition de prix #16147200DD.

4.L. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - PROJET DE CHUTE À LIVRES

CONSIDÉRANT QUE le réseau Biblio vise à augmenter l'achalandage des bibliothèques en offrant un service de plus aux abonnés;

CONSIDÉRANT QUE notre bibliothèque a manifesté le besoin et le désir de recevoir une chute à livres via ce projet de chute à livres;

CONSIDÉRANT les coûts minimes d'une telle installation;

5252-2016

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse, madame Doris Lavoie et la directrice générale par intérim, madame Kathy Fortin à signer la convention à intervenir entre le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Municipalité, dans le cadre du projet d'implantation de chute à livres.

D'en défrayer les coûts afférents (350 \$ plus la livraison 25 \$) s'il y a lieu.

À noter qu'une offre est faite par la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean (à titre de partenaire dans le milieu) de payer cette facture en considération de l'autorisation d'apposer le logo de la résidence sur la chute à livres.

Le tout sera vérifié et ramené au Conseil en suivi.

4.M. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016

CONSIDÉRANT la révision budgétaire de l'Office municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) datée du 28 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la contribution financière de 10 % du déficit de cet organisme;

5253-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget révisé 2016 de l'OMH d'Hébertville, ce dernier étant déficitaire de 125 331 \$. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit, soit 12 533 \$ pour l'année 2016.

La Municipalité ayant déjà versé la somme de 9 649 \$ pour l'année 2016, le solde à payer est donc de 2 884 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.A. REMERCIEMENTS

5.A.1. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU D'ALMA - CONTRIBUTION 2016

L'organisme remercie la Municipalité pour la contribution de 2 000 \$ pour l'année 2016.

5.A.2. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU D'ALMA - MONTÉE DES HÉROS

L'organisme remercie la Municipalité pour son aide dans le cadre de la troisième édition de la Montée des héros tenue le 25 septembre dernier.

5.A.3. CLUB CYCLISTE D'ALMA

L'organisme remercie la Municipalité pour sa collaboration pour la saison 2016.

5.A.4. FONDATION ÉQUILIBRE SAGUENAY-LAC- SAINT-JEAN

L'organisme remercie la Municipalité pour sa présence au 11^{ième} Brunch Bell.

5.A.5. CENTRE QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisme remercie la Municipalité pour la soirée-bénéfice pour fêter leur 25^{ième} anniversaire.

5.B. SAPIN DU BON SENS - ÉDITION 2017

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) aimerait valider l'intérêt de la Municipalité à participer à l'opération Sapin du bon sens qui aura lieu le samedi 7 janvier 2017 de 9h à 14h. La Municipalité confirme sa participation à l'opération Sapin du bon sens pour le 7 janvier 2017. Deux points de collecte seront disponibles, soit la cour de l'édifice municipal et le site de l'Écocentre.

5.C. PARTAGE DE LA ROUTE - BILAN DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Dépôt du bilan de la campagne de sensibilisation au partage de la route par l'ajout de panneau de signalisation.

5.D. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL REDDITION DES COMPTES

Le Ministère informe la Municipalité sur une série de mesures d'allègement dans son processus de reddition de comptes, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

5.E. FLEURONS DU QUÉBEC - CLASSIFICATION HORTICOLE 2016

Les Fleurons du Québec transmettent les résultats de la classification horticole de la Municipalité. Ces résultats sont valables pour 2016,2017,2018.

5.F. SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES EN AVAL DU GARAGE MUNICIPAL

La firme SNC-Lavalin, tel que stipulé dans la résolution 5005-2016, transmet les certificats d'analyses du suivi des eaux souterraines échantillonnées les 15 et 17 novembre dernier en aval du garage municipal d'Hébertville.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. CAMPING - OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE ce point a été discuté lors de la rencontre du comité des loisirs du 28 octobre 2016;

CONSIDÉRANT l'offre de service, pour un logiciel de réservation en ligne, reçue de la compagnie Campin.ca;

CONSIDÉRANT QUE le camping utilise depuis 2013 un logiciel de réservation en ligne;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel répond aux nos besoins actuels et à ceux de la clientèle;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel proposé par Campin.ca occasionne des frais supplémentaires pour la clientèle et a un impact sur les revenus de location;

CONSIDÉRANT QUE le changement de logiciel requiert une modification de la plate forme de paiement en ligne;

5254-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny et appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De poursuivre l'utilisation du logiciel actuel tel que recommandé par le comité des loisirs.

6.B. PARCOURS ILLUMINÉ - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Mont Lac-Vert désire obtenir un appui financier pour développer un parcours familial illuminé, dans les sentiers;

CONSIDÉRANT QU'IL reste des sommes non affectées dans le budget des activités sporadiques 2016;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre de la Commission des loisirs du 22 novembre 2016, les membres ont recommandé l'octroi d'une aide financière de 1 000 \$ sur le budget d'activités sporadiques 2016;

CONSIDÉRANT QUE ce parcours sera accessible à la population;

5255-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer une aide financière de 1 000 \$ à la Gestion Récréotouristique du Mont Lac-Vert pour le parcours illuminé tel que recommandé par la Commission des loisirs.

D'exiger en retour l'accès gratuit à la population d'Hébertville lors d'une activité familiale.

6.C. FÊTE DE LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES - DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

CONSIDÉRANT QUE l'état des résultats a été déposé lors de la rencontre de la Commission des loisirs du 22 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE pour l'édition 2016, il y a eu environ 80 participants et qu'il a été remis deux consommations gratuites aux bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de la fête de la reconnaissance des bénévoles 2016 totalisent 3 788,25 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus du bar sont de 339,20 \$ et que la participation municipale est de 3 449,05 \$;

CONSIDÉRANT les autres revenus de 165 \$ que la Commission des loisirs investira dans les activités festives de la Municipalité;

5256-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver l'état des résultats de la Fête de la reconnaissance des bénévoles tel que déposé à la Commission des loisirs.

6.D. ORGANISME COMMUNAUTAIRE - POLITIQUE DE SOUTIEN

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 4736-2015, le Conseil municipal a mandaté un comité de citoyens pour élaborer et déposer une proposition de Politique de soutien aux organismes communautaires;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation faite par le comité composé de M Réjean Tremblay, Mme Gisèle Tremblay, Mme Lise Ouellet, Mme Françoise Tremblay, Mme Louise Fortin, Mme Colette Labonté, Mme Doris Lavoie et Lucie Lavoie;

CONSIDÉRANT le soutien demandé par les organismes communautaires;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission des loisirs;

5257-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver la Politique de soutien aux organismes communautaires tel que recommandé par la Commission des loisirs.

Une copie de cette politique de soutien sera remise aux organismes communautaires du milieu. Elle sera aussi disponible sur le site web de la Municipalité pour consultation.

6.E. CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE - VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE 2016

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6.F. ÉCOLE SAINT-JOSEPH - AMÉNAGEMENT DE LA COUR

CONSIDÉRANT QUE le directeur de l'école primaire d'Hébertville est venu rencontrer la municipalité pour présenter son projet d'aménagement de la cour d'école;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir des aides financières, ils ont besoin de l'appui de la communauté;

CONSIDÉRANT QU'actuellement la Municipalité revoit l'aménagement de la plaine verte;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures peuvent servir à la fois à l'école durant les heures de cours et à la population à l'extérieur de ces heures;

CONSIDÉRANT QUE le gros module central et l'araignée sont dédiés aux jeunes de 5 à 12 ans et qu'ils ne peuvent être utilisés par la clientèle des services de garde;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu d'acquérir un module pour les jeunes de 0 à 5 ans pour aménager une aire pour les services de garde;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs est favorable à ce projet;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement de la cour d'école aura un impact sur l'aménagement du futur débarcadère d'autobus (rue Hébert);

5258-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer le projet de l'école St-Joseph pour réaménager de leur cour d'école qui pourra également servir à la population;

De mettre à leur disposition les 2 modules de jeux demandés pour l'aménagement d'une aire de jeux pour les 5 à 12 ans.

7. URBANISME

7.A. ADOPTION DU RÈGLEMENT 488-2016 POUR L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU DUFOUR

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 103 à 109 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC a compétence exclusive en matière d'entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville fait partie de la MRC Lac-Saint-Jean-Est;

CONSIDÉRANT la MRC Lac-Saint-Jean-Est a adopté une politique de gestion des cours d'eau municipaux par voie réglementaire prescrivant des travaux autorisés dans les cours d'eau et la façon d'obtenir les autorisations préalables à leur exécution;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Lac-Saint-Jean-Est a adopté le 13 juillet 2016 le règlement numéro 263-2016 ayant pour objet de décréter des travaux d'entretien dans le cours d'eau Dufour à Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE les travaux décrétés ont été exécutés;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Lac-Saint-Jean-Est n'a pas le pouvoir de tarifier et de taxer les

contribuables de la Municipalité bénéficiant des travaux d'entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part pour les travaux d'entretien dans le cours d'eau Dufour est au montant de 22 310,61 \$;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux exécutés bénéficient à la propriété située au 1221, rang Sainte-Anne appartenant à Monsieur Jeannot Dufour à Hébertville;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de financer la quote-part imposée à la Municipalité par la MRC au moyen d'une taxe spéciale conformément à l'article 979 du code municipal;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du Conseil tenue le 7 novembre 2016;

PAR CONSÉQUENT;

5259-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le présent règlement portant le numéro 488-2016, lequel décrète ce qui suit :

Article 1

Les travaux décrétés par la MRC Lac-Saint-Jean-Est, dans le cours d'eau Dufour à Hébertville, sont assujettis à la taxe spéciale décrétée au présent règlement.

Article 2

Est assujettie à la taxe spéciale établie par le présent règlement, l'immeuble recevant un bénéfice suite aux travaux d'entretien du cours d'eau Dufour, soit la propriété située au 1221, rang Sainte-Anne.

Article 3

Pour payer le coût des travaux prévus au présent règlement, il est imposé et sera prélevé une seule fois sur l'immeuble imposable situé sur le territoire de la Municipalité pour la propriété du 1221, rang Sainte-Anne une taxe spéciale de 22 310,61 \$ établie par le présent règlement, lors du rôle général de perception de l'année 2016 ou lors de la confection de tout rôle spécial de perception.

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

7.B. DEMANDE D'INSTALLER UN SUPPORT À KAYAK SUR LE LOT 4 685 734 (TERRAIN MUNICIPAL)

Ce point a été transféré au comité de consultation en urbanisme.

7.C. TOILETTE AU CAMPING MUNICIPAL POUR LA PÊCHE BLANCHE

5260-2016

CONSIDÉRANT qu'on retrouve plusieurs pêcheurs en saison hivernale sur le site du camping municipal;

CONSIDÉRANT que le bâtiment d'accueil du camping municipal n'est pas ouvert durant cette saison;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite conserver les lieux propres;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la location d'une toilette chimique sur le site du camping municipal pour la période de décembre 2016 à mars 2017. La toilette sera louée à Nettoyage Bon-Air pour un montant de 471,40 \$ taxes incluses, selon la soumission # 79.

8. DONS ET SUBVENTIONS

5261-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. FABRIQUE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION D'HÉBERTVILLE - PUBLICITÉ FEUILLETS DES TROIS PAROISSES

L'organisme demande le renouvellement de la publicité de la Municipalité dans le « Feuille des trois paroisses » pour l'année 2017. Il s'agit d'un montant de 80 \$. La demande est acceptée.

8.B. ÉCOLE SAINT-JOSEPH D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE FINANCEMENT POUR UNE ACTIVITÉ GLISSADE

L'école Saint-Joseph d'Hébertville sollicite la Municipalité afin d'avoir un appui financier pour une journée sportive en février prochain au Mont Lac-Vert. Un montant de 1 200 \$ est autorisé.

8.C. CORPS DE CADETS 2769 BELLE-RIVIÈRE - DEMANDE DE GRATUITÉ DU GYMNASE DE L'ÉCOLE CURÉ-HÉBERT

L'organisme demande la gratuité du gymnase de l'école Curé-Hébert pour le Cérémonial 2017 les 12 et 13 mai 2017. La gratuité est octroyée.

8.D. CHEVALIERS DE COLOMB - INVITATION AU BRUNCH DES FÊTES

Les chevaliers de Colomb invitent la Municipalité au Brunch annuel des fêtes qui aura lieu le 11 décembre 2016 à 9h30. L'achat de 4 billets est autorisé, pour un total de 48 \$.

8.E. SAINT-VINCENT DE PAUL DE NOTRE DAME D'HÉBERTVILLE - GUIGNOLÉE DES COMMERCES, DES GENS ET ENTREPRISES

L'organisme demande une aide financière pour la Guignolée des commerces, des entreprises et des

bureaux d'affaires. Un montant de 150 \$ est autorisé.

8.F. MAISON DES JEUNES LA ZONE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE AMITHÈQUE

La Maison des jeunes La Zone demande la gratuité de la salle Amithèque afin de réaliser un spectacle des jeunes talents de chez nous. La gratuité est octroyée. Cette activité aura lieu au printemps 2017.

8.G. CENTRAIDE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - DEMANDE DE CONTRIBUTION

L'organisme demande une contribution corporative. La demande est refusée.

8.H. CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE SILHOUETTE DE MÉTABETCHOUAN - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Club Patinage Artistique Silhouette de Métabetchouan demande une aide financière pour une jeune fille demeurant à Hébertville. La demande est refusée.

8.I. FABRIQUE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

La Fabrique Notre-Dame d'Hébertville demande la gratuité de la salle Multifonctionnelle pour le 27 janvier 2017. La gratuité est octroyée.

8.J. LE PRISME CULTUREL - INVITATION À LA 18^{IÈME} ÉDITION DU BALLET « CASSE-NOISETTE »

Le Prisme Culturel invite la Municipalité à la 18^{ième} édition du ballet « casse-noisette » qui aura lieu le vendredi 16 décembre 2016, à 18h30, à la salle Michel-Côté d'Alma. La demande est refusée.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Havre Curé Hébert
- Commission des loisirs - Organisme des terrains de jeux
- Projet jeux d'eau et skate parc
- Budget
- Comité de finances
- Récif 02

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre ressources humaines dans le dossier de la direction générale
- Suivi Office municipal d'habitation
- Budget
- Conseil d'administration de la Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Soirée des entreprises

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre jeux d'eau et skate parc
- Soirée de la reconnaissance des bénévoles
- Comité des loisirs
- Budget
- Soirée des entreprises

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Régie Intermunicipale en Sécurité incendie Secteur Sud
- Rencontre rue Mésy pour talus
- Rencontre citoyen rue Turgeon
- Conseil d'administration Résidence le Pionnier
- Budget 2017

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Budget
- Rencontre avec la corporation de développement
- Soirée des entreprises
- Comité de finances
- Tel-Aide

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Maison des jeunes La Zone
- Budget

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Dossier Talus 2 visites terrain avec Ministère du Transport et Sécurité civile
- Conseil d'administration de la MRC Lac-Saint-Jean
- 2 Pléniers de la MRC et Budget de la MRC
- Colloque des Ressources humaines à Alma
- Cérémonie de commémoration Jour du Souvenir
- Réunion de la Régie Incendie
- Soirée-bénéfice du 25^{ème} anniversaire du CQDD
- Conférence de Presse Jeux du Québec Re : Programmation
- Rencontre avec la conseil d'administration des Jeux du Québec Re : Travaux pente # 9
- Spectacle des Frères d'Armes (Jeff Dubé - Noir Silence / Rudy Caya Vilain Pingouin)
- Rencontre avec plusieurs citoyens dans certains dossiers dont : Mont Lac-Vert, Talus, voirie- plan d'intervention eau, caserne, déneigement
- Rencontre Société d'Habitation du Québec Re : Office municipal d'Habitation (OMH)
- Rencontre maires Secteur sud Re : Popote Roulante et Régie Parc Industriel

- Colloque Récif 02 « Pour une gouvernance équitable »
- Rencontre préparatoire du budget
- 2 rencontres Présidente Commission scolaire Lac-Saint-Jean Dossier échange
- Soirée des entreprises

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. RÉSOLUTION ENTENTE DE FIN D'EMPLOI - MONSIEUR RENÉ PERRON

CONSIDÉRANT le litige qui est survenu entre la Municipalité d'Hébertville et son directeur-général, M. René Perron;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont décidé de régler à l'amiable ce différend;

CONSIDÉRANT le compte-rendu de négociation, les discussions et les rapports faits aux élus;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont convenu, d'un commun accord, de rompre le lien d'emploi ayant existé entre elles.

5262-2016

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'entériner l'entente intervenue entre les parties;

D'autoriser Mme Doris Lavoie, mairesse, et M. Marc Richard, conseiller municipal, à signer tout document requis pour assurer la conclusion de ladite entente;

De déclarer que ladite entente fait l'objet d'un engagement de confidentialité qui en fait partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.B. MOTION DE FÉLICITATIONS - COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Monsieur le conseiller, Christian Desgagnés dépose une motion de félicitations au Comité d'embellissement pour le maintien de la classification 3 Fleurons.

Les actions posées, les améliorations au décor de notre Municipalité ont contribué de manière positive au maintien des 3 Fleurons.

Bravo aux personnes impliquées dont la responsable des loisirs, Lucie Lavoie, à notre ressource, Jocelyne Turcotte et à tous ceux qui ont contribué à ce résultat.

10.C. LETTRE DE BIENVENUE - SCIERIE LAC-SAINT-JEAN

Une lettre de bienvenue sera adressée aux propriétaires de la Scierie Lac-Saint-Jean soulignant l'apport économique tangible suite à l'arrivée de cette entreprise dans notre municipalité.

10.D. DÉPÔT DE L'AVIS TECHNIQUE FINAL - DOSSIER TALUS RUE VÉZINA

L'avis technique final du Dossier Talus rue Vézina est déposé. La Municipalité apportera certains correctifs relevant de sa responsabilité dont le contrôle des eaux pluviales qui ruissellent de la rue Taché. Les propriétaires visés par les recommandations ont été avisés des mesures à prendre. Ce dossier est transféré à la responsable en urbanisme pour suivi.

10.E. VENTE DE TERRAIN - CHEMIN DE L'ÉRABLIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un terrain constructible dans le chemin de l'Érablière;

CONSIDÉRANT QU'il y a peu de terrain disponible pour la construction dans le secteur du Mont Lac Vert;

CONSIDÉRANT QUE les terrains dans ce secteur sont très convoités et que la municipalité reçoit continuellement des demandes d'information concernant les terrains disponibles pour la construction dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'est pas en mesure de retracer toutes les personnes ayant demandé de l'information pour l'achat d'un terrain dans le secteur du Mont Lac Vert;

5263-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Autoriser la vente du terrain portant le numéro de lot 5 012 229 par tirage au sort, parmi toutes les personnes ayant montré un intérêt pour l'acquisition de celui-ci et déposé un chèque visé au montant de 4 850 \$ représentant 15 % du prix du terrain, soit 32 200 \$. Les personnes intéressées devront déposer à l'Hôtel de ville leurs coordonnées ainsi que le chèque visé au plus tard le vendredi 3 février 2017 à 16h00.

L'acheteur devra signer une offre d'achat au plus tard le 10 février 2017 et l'acte de vente devra être signé devant le notaire choisi par l'acheteur au plus tard 60 jours après l'acceptation du conseil de la vente, sans quoi l'offre d'achat sera nulle et l'acompte versé sera conservé par le Vendeur à titre de dommage liquide et exigible.

De plus, l'acheteur s'engage à débiter la construction d'une résidence sur le terrain vendu dans les vingt-quatre mois (24) de la signature du contrat de vente. Celle-ci doit être terminée au plus tard dans les trente-six mois (36) suivant l'acquisition du terrain.

11. LISTE DES COMPTES

11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

5264-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny appuyé par le conseiller M. Christian

Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 273 245,07 \$ et des déboursés du fonds de roulement pour une somme totalisant 33 685,80 \$.

5265-2016

11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 258 147,64 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens présents ont pu poser des questions de différents ordres, principalement dans les dossiers suivants :

- Caserne de pompiers
- Déneigement des trottoirs
- Directeur général
- Et autres points de la présente réunion

Des suggestions ont été formulées par les citoyens notamment sur : le regroupement de services et même sur la fusion de services. Le tout a été noté et fera partie des discussions ultérieures au Conseil.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h28.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM